

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde

en date du lundi 13 mars 2023 à 20 heures

Présents : MMES et MM : MONCELON Gérard, PLANCHE Geneviève, BUSSERY Michel, GOUTAILLER Cyril, Sébastien FÊCHE, TRIOMPHE Rodolphe, CLAIRET Martin, BAUDOUIL Ren , REVEL  velyne, Genevi ve NICOLAS, Jennie PONCET, secr taire de mairie.

Secr taire de s ance : M. Michel BUSSERY

A l'ouverture de s ance, M. le Maire demande de rajouter le point suivant   l'ordre du jour :
- D lib ration pour une subvention de l'agence de l'eau pour le diagnostic de l'assainissement.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2023

Le compte rendu est adopt    l'unanimit .

Approbation de l'ordre du jour du Conseil Municipal du 13 mars 2023

L'ordre du jour est adopt    l'unanimit , avec le point ajout    l'ordre du jour.

Vote du compte administratif assainissement 2022

Cyril Goutailler, 3 me adjoint et membre de la commission finances, pr sente le compte administratif  tabli par la Tr sorerie de Feurs (budget assainissement 2022).

Section de fonctionnement :	Recettes :	17 139,13 �
	D�penses :	16 912,95 �
	Exc�dent 2022 :	226,18 �
	Exc�dent ant�rieur report� :	1 226,40 �
	Exc�dent de cl�ture 2022	1 452,58 �

Section d'investissement :	Recettes :	34 863,24 �
	D�penses :	14 720,22 �
	Exc�dent 2022 :	20 143,02 �
	D�ficit ant�rieur report� :	51 004,19 �
	Exc�dent de cl�ture 2022 :	71 147,21 �

Le conseil municipal, apr s en avoir discut  et d lib r , approuve   l'unanimit  le compte administratif assainissement 2022.

Le maire ne participe pas au vote.

Approbation du compte de gestion assainissement 2022

Cyril Goutailler pr sente le compte de gestion budget assainissement  tabli par la Tr sorerie de Feurs.

Le conseil municipal, apr s en avoir discut  et d lib r , approuve   l'unanimit  le compte de gestion budget assainissement 2022

Affectation de résultat assainissement 2022

L'affectation de résultat assainissement 2022 est présentée et adoptée à l'unanimité.

Vote du compte administratif communal 2022

Cyril Goutailler présente le compte administratif .

Section de fonctionnement :

- Recettes :	386 045,61 €
- Dépenses :	367 408,98 €
Excédent 2022 :	18 636,63 €
Excédent antérieur :	112 103,67 €
Excédent de clôture 2022:	130 740,30 €

Section d'investissement :

- Recettes :	387 678,61 €
- Dépenses :	72 064,08 €
Excédent 2022 :	315 614,53 €
Déficit antérieur	148 338,40 €
Excédent de clôture 2022:	167 276,13 €
RAR dépenses	15 397 €
Excédent de clôture 2022:	151 879,13 €

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 1 452.58 € au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 71 147.21 € au compte R001 (excédent d'investissement reporté).

Le maire ne participe pas au vote.

Approbation du compte de gestion communal 2022

Cyril Goutailler présente le compte de gestion budget commune établi par la Trésorerie de Feurs, conforme à celui de la commune.

Le conseil municipal, après en avoir discuté et délibéré, approuve à l'unanimité le compte de gestion budget commune 2022

Affectation de résultat budget communal 2022

L'affectation de résultat budget 2022 est présentée et adoptée à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté et délibéré, décide à l'unanimité :

- d'affecter l'excédent de fonctionnement de 130 740.30€ au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 151 879.13€ au compte R001 (excédent d'investissement reporté).

Le maire ne participe pas au vote.

Délibération vente parcelles « commune de Néronde/Fêche-Isnard »

Cette vente qui concerne de toutes petites parcelles, cadastrées section AD Numéros 189 (11m²), 190 (6m²), 191(96m²), permet une conformité avec le cadastre. La vente de ces parcelles fait suite au déplacement du chemin de la chapelle et avait donné lieu à la cession inverse de deux parcelles – AD 194 (1m²) et AD 195 (35m²) –, délibération du 27 avril 2021. La cession de ces parcelles, à l'euro symbolique, est approuvée à l'unanimité.

Sébastien Fêche ne participe pas au vote.

Délibération subvention Agence Nationale du Sport pour City Stade

Cette subvention est liée à la signature d'une convention avec une association sportive de la commune. Dans l'état actuel, la demande est mise en attente.

Convention participation frais de fonctionnement (du centre médico-scolaire) de Feurs

Les dossiers médicaux des enfants scolarisés (de la grande section au CM2) de Feurs sur notre commune sont gérés par le Centre-Médico-Scolaire de Feurs.

Il est demandé une participation aux frais de fonctionnement à compter de l'année scolaire 2023-2024 (1,65 € par élève pour l'année scolaire 2022-2023). Le conseil municipal accepte la signature d'une convention.

Revalorisation cotisation Arche de Noé

L'Arche de Noé qui recueille les chats sauvages demande une réévaluation de la cotisation annuelle, de 0,50 € à 0,60 € par habitant.

Ce nouveau tarif est accepté à l'unanimité.

Budget participatif

Cyril Goutailler présente ce projet élaboré en commission « environnement » avec l'objectif suivant :

Réunir un groupe de volontaires souhaitant s'impliquer dans la vie communale, échanger, proposer et réaliser un projet dans l'intérêt de la commune et de ses habitants dans le but d'embellir ou améliorer le cadre de vie. Un budget prédéfini sera alloué pour accomplir cette tâche ou ses tâches.

Une réunion publique est fixée au vendredi 2 juin pour présenter ce projet aux Nérondois

Chèque 150 euros donné par l'association « De Fil en Cannelle »

L'association de couture « De Fil en Cannelle » qui utilise les locaux communaux pour ses activités a décidé de remettre un chèque de 150 € en participation aux frais généraux de la commune.

Au nom du conseil municipal, M. le maire remercie Mme Odette Combe, présidente de l'association, présente dans la salle.

Nomination d'un représentant « Natura 2000 »

Cyril Goutailler se propose pour être représentant de « Natura 2000 »

Délibération pour une subvention de l'agence de l'eau pour le diagnostic de l'assainissement.

M. le Maire propose de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental pour aider au financement de ce chantier, préalable indispensable pour tous travaux futurs de voirie.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Dossiers en cours

Cyril Goutailler :

Divers travaux ont été réalisés au cimetière : création des revers d'eau, étalage de gorrhe dans les allées...

En projet, l'aménagement du terrain en dessous de la table d'orientation, réouverture du chemin de l'ancien parcours de santé au plan d'eau.

Sébastien Fêche :

Les devis suivants sont présentés et acceptés :

2264 € TTC : Lasure des volets du bâtiment de la cure - peinture de la porte du commerce alimentaire.

624 € TTC : Commande d'une enseigne « Salle Henri IV » à poser sur le mur du bâtiment

Geneviève Planche

Les permis de construire suivants ont reçu un avis favorable :

- M. Mme Dollié, construction d'un garage, 5 montée des roches.

- M. Leva Damien, réhabilitation d'une partie habitation et transformation d'une grange en habitation, 12 route de l'ancienne gare

Les Déclarations préalables de travaux suivantes ont été acceptées :

- Installation de panneaux photovoltaïques :

Gaec Chamaron

M. Clairet Martin, 4 chemin des Chassagnes.

- Modification de mur en briques : lycée Pierre Coton

- Changement fenêtres et zingueries : Mme Berthollet Marianne, 7 rue de l'ancienne cure.

Michel Bussery

L'élection du nouveau Conseil Municipal des Enfants a eu lieu le 2 février, la première réunion le 25.

On été élus :

- Titulaires : Aurèle ZGAINSKI, Lise CLAIRET, Ilyès BERYOUN, Anaïs BOYER, Shayma BENYOUCEF.

- Suppléant : Maxime BRESSON

Martin Clairet

- Demande d'un devis pour installer des pics sur les câbles électriques sous les bords de toits (60 mètres linéaires) afin que les pigeons ne se posent plus à ces endroits.

- La pose de films anti solaires sur les vitres exposées de l'école est prévue prochainement...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 15.

Date du prochain conseil municipal : Mardi 11 avril 2023

Le Maire

Le Secrétaire

Gérard MONCELON

Michel BUSSERY